

MONTFORT MAG

MAGAZINE DE LA VILLE DE MONTFORT-SUR-MEU - N°38 - AVRIL 2024

www.montfort-sur-meu.bzh

DOSSIER P.13-15

DU CHANGEMENT DANS LE PROJET DE LA ZAC BROMEDOU.

**Redimensionnement
de la zone, éco-quartier,
cheminements doux...**



C'est un nouveau numéro riche en actualités qui vous est proposé, marqué notamment en ce début du printemps

par le vote du budget, exercice visant par excellence à présenter les différents projets et priorités de l'année, corrélés aux moyens humains et financiers dont nous disposons. Si ce budget est sincère et maîtrisé il n'en demeure pas moins ambitieux, volontariste et raisonné dans nos domaines de compétences et s'efforce de répondre aux besoins du quotidien des habitants tout en préparant l'avenir, comme vous pourrez le constater. L'année 2024 verra ainsi l'aboutissement de réalisations importantes pour la population comme la mise en service de la

maison de santé pluriprofessionnelle, le démarrage des travaux de la Tour Papegaut, la reconduction d'événements qui s'inscrivent désormais dans notre paysage communal (Fête de la Nature, Guinguette, Budget Participatif, fêtes de fin d'année) ou qui sont conjoncturels (Montfort, Terre de Jeux et de différences).

Sous maîtrise d'ouvrage communale, 2024 sera également consacrée à finaliser les études urbaines du centre-ville ou dans les quartiers (rues Saint-Nicolas et de l'Étang de la Cane, rue de l'Horloge et ses places connexes, ex îlot Peugeot) et à poursuivre celles des secteurs de Bromedou, de la Gare, de l'hôpital, où les réflexions avancent, avant de déboucher sur des travaux devant théoriquement démarrer début de l'année 2025, temps des procédures

obligent...

Nos préoccupations sur le changement climatique et la qualité de notre environnement demeurant, nous pensons judicieux de mettre en avant, plus loin, le travail citoyen du Conseil de développement du Pays de Brocéliande avec son enquête sur la perception de la qualité de l'eau sur notre territoire, ainsi que de vous inviter à participer en faveur du fleurissement des pieds de murs de notre ville.

Enfin, alors que 80% des lois françaises émanent des directives européennes 2024, il semble primordial pour chacune et chacun d'entre nous de noter dans nos agendas la date des élections du 9 juin.

Fabrice DALINO
Maire de Montfort-sur-Meu

ÉDITO

QUESTIONS À

Maison de santé : l'ouverture approche.

Accompagnés par la Ville (à hauteur de 600 000 €) une partie des professionnels de santé de Montfort-sur-Meu s'installeront dans les nouveaux locaux sur le site de l'Étang de la Cane. Regroupés dans un seul et même lieu, 23 professionnels répondront aux besoins de santé des habitants.

À L'ORIGINE DU PROJET.

Dès le début de la réflexion, ce projet a été labellisé « Maison de Santé » par l'Agence Régionale de Santé.

Une maison de santé pluridisciplinaire, ou pluriprofessionnelle, est, en France, un établissement regroupant des professionnels de la santé exerçant plusieurs disciplines différentes et implantés notamment dans les territoires ruraux caractérisés par une faible densité de ces professionnels.

« Ce nouvel équipement va participer à une vraie dynamique de santé par la mise en place d'exercices coordonnés des soignants à l'attention des habitants » précise Pierre Guillouët, élu en charge du projet.

Ce lieu se verra être aussi un espace d'information, de prévention et d'éducation thérapeutique au bénéfice de la population montfortaise.

Le projet total s'étend sur 1102 m². En 2021, des premiers travaux sur cette friche urbaine ont permis l'installation du Trésor public (DGFIP) et celle de la pharmacie de l'Étang de la Cane.

QUELS SERVICES DE SANTÉ DEMAIN ?

Le site regroupera les différents services de santé disponibles sur notre territoire. Plus précisément :

- Une pharmacie.
- Une Maison de Santé au rez-de-chaussée avec 23 professionnels connus à ce jour : IDE (Infirmiers Diplômés d'État) des 2 cabinets de Montfort, médecins, kinés, ostéopathe, orthophoniste, psychologue, pédicure-podologue, orthoptiste. Deux bureaux seront également à disposition pour des médecins spécialistes en lien avec le CHU de Rennes.
- Au 1^{er} étage de la Maison de Santé, on y retrouvera le DAC (8 professionnels) ainsi que la coordinatrice de la CPTS.

DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination - professionnels qui viennent en appui des professionnels de santé, sociaux, et médico-sociaux faisant face aux situations complexes des personnes fragilisées.

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé. Sur le territoire de Brocéliande, une coordinatrice, aide les professionnels de santé à organiser de nouvelles réponses aux besoins des habitants du Pays de Brocéliande.

ASSOCIATION MONTFORT SANTÉ : association qui regroupe des professionnels de santé de la future Maison de Santé et hors ces murs. L'association est ouverte à tous les professionnels qui souhaiteraient la rejoindre.

Contact : Hervé COUËPEL - 02 99 09 00 36

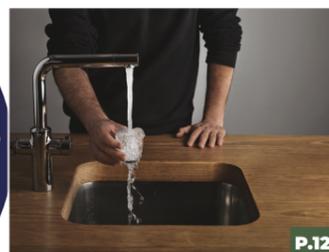
AVIS AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ QUI SOUHAITERAIENT S'INSTALLER :

2 cabinets médicaux disponibles dès l'ouverture.

2 cabinets à l'attention des paramédicaux.

Contact : pierre.guillouet@montfort-sur-meu.bzh
02 99 09 00 17

N° 38 AVRIL 2024



SOMMAIRE

Directeur de la publication : Fabrice Dalino.
Responsable de la rédaction : Frédéric Dessauge.
Maquette : Mairie de Montfort-sur-Meu
Rédaction / Montage : Mairie de Montfort-sur-Meu,
Crédits photos : Mairie de Montfort-sur-Meu, Adobe Stock, Freepik.
Dépôt légal : Avril 2024.
Tirage : 3 200 exemplaires.
Papier : Labellisé PEFC et recyclable.

Montfort-sur-Meu
Boulevard Villebois Mareuil -
BP 86219
35 162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
accueil@montfort-sur-meu.bzh
Disponible également sur
www.montfort-sur-meu.bzh

Questions à	3	Décryptage	12
DOSSIER			
Retour en images	4-5	La ZAC Bromedou	13-15
Actualités	6-7	La zone d'aménagement concertée en pleine évolution.	
Acteurs du territoire	8	Expressions politiques	16
Zoom	9	Vie des quartiers	17
Parlons-en	10-11	Sortir	18
Coup d'oeil sur le budget 2024 de la ville de Montfort-sur-Meu.		C'est Montfort !	19

(Re) découvrez les meilleurs moments !

janvier - février - mars

FOCUS

Le café des ambassadeurs
Animation collective du 23 février dernier à la médiathèque Lagirafe, 11 séniors se sont pris au jeu du bowling virtuel en compagnie des bénévoles et de l'équipe du CCAS. La bonne humeur était, comme toujours, au rendez-vous !



Animations Montfort, Terre de Jeux et de différences
Depuis le 24 janvier, la commune propose des animations alliant sport et découverte du handicap. D'autres moments sportifs sont prévus en avril et en mai, sans oublier le village Olympique les 15 et 16 juin 2024 (voir p.9).



Les vœux du Maire et des élus.es
En janvier dernier, vous avez pu assister aux vœux à la population de l'équipe municipale.



Lien intergénérationnel avec l'ALSH
À chaque vacance scolaire, rencontre avec les résidents de l'hôpital ou la résidence autonomie de l'Ourme pour les enfants de l'accueil de loisirs.



Les vacances au Cap'Jeunes, c'est créatif et sportif !
Pendant les dernières vacances scolaires, les jeunes ont pu profiter d'un programme varié : piscine, tennis de table, badminton, jeux de société ou encore création de porte clés et de bracelets.



Taille des fruitiers
Animation des Jardiniers Breilliens au verger pour présenter les grands principes de la taille. Des habitants accompagnés des services techniques de la commune y ont participé.

Renouvellement de la convention du dispositif des hébergements d'urgence du Pays de Brocéliande (2024-2026)
Dans le cadre de sa politique d'action sociale, depuis 2010, le CCAS de Montfort-sur-Meu pilote un dispositif d'hébergement d'urgence afin de répondre à un besoin de mise à l'abri des personnes victimes de violences intra-familiales. Ce dispositif regroupe à ce jour sept logements répartis sur les 3 EPCI du Pays Brocéliande. Depuis 2018, son organisation et sa mise en œuvre sont régies par une convention triennale, dernièrement renouvelée pour 2024-2026. Les membres et partenaires du dispositif étaient réunis le 5 avril dernier pour la signature de cette nouvelle convention.



Dispositif Monalisa : de jeunes volontaires pour nos aînés.

Depuis 2016, le CCAS de Montfort-sur-Meu est engagé dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées et adhère à la coopération Monalisa (Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés). À ce jour, une équipe citoyenne de 8 bénévoles, appelés « Ambassadeurs de solidarité » propose des visites à domicile et des temps d'animations collectives. Ces moments sont l'occasion de partager et de créer du lien social dans une ambiance conviviale. C'est dans ce contexte, pour soutenir ces actions, que le CCAS a souhaité faire appel à de jeunes volontaires en service civique. Leurs missions étant de coordonner l'équipe des bénévoles, de participer aux

visites à domicile et aux animations collectives, de continuer le travail de repérage et de promotion du dispositif près des seniors de la ville, de soutenir le CCAS dans l'organisation des événements à destination des seniors. C'est pourquoi cette année encore, depuis janvier 2024, le CCAS accueille son 8^e jeune en service civique pour une durée de 6 mois.



DES RÉDUCTIONS POUR VOS ACTIVITÉS !

Le Mon Pass Fort est un chéquier de réductions cumulables, valables sur le sport et les loisirs, tout au long de l'année. Ce dispositif s'adresse aux familles montfortaises sous conditions de ressources. Ces demandes s'effectuent via les imprimés correspondants, disponibles sur : montfort-sur-meu.bzh Ils sont à retourner au CCAS par mail ou à déposer à l'accueil de la mairie.

Plus d'infos : actionsociale@montfort-sur-meu.bzh / 02 99 09 00 17

ON VOYAGE AVEC LE SÉJOUR SENIORS !

Envie de faire vos valises cet été ?! Ça tombe bien, le CCAS de Montfort-sur-Meu organise un séjour destiné aux seniors de sa commune du 31 août au 7 septembre 2024. **La destination : Nevez (29).**
 > Ce séjour est destiné aux personnes de plus de 60 ans.
 > Tarif ANCV sous conditions de ressources.
 > Tarifs 461 € (pers. imposable) ou 259 € (pers. non imposable).
 > Transport pris en charge par le CCAS.

Vous pouvez dès à présent manifester votre intérêt pour ce séjour. **Inscriptions en cours et ouvertes jusqu'au 15 juin**, directement au CCAS à la mairie de Montfort-sur-Meu.

Plus d'infos : actionsociale@montfort-sur-meu.bzh / 02 99 09 00 17

ENVIE DE VACANCES ?

PENSEZ AU SÉJOUR SENIORS ORGANISÉ PAR LE CCAS !

NEVEZ (29)
DU 31 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE

POUR LES MONTFORTAIS + DE 60 ANS
RÉSERVEZ MAINTENANT
vosre séjour au tarif préférentiel ANCV

02.99.09.00.17 ou à actionsociale@montfort-sur-meu.bzh

BUDGET participatif

MONTFORT-SUR-MEU ÉDITION 2

LE PROJET LAURÉAT DU BUDGET PARTICIPATIF #2

Les votes pour le Budget Participatif de la commune se sont clôturés le 31 mars dernier, il est maintenant temps de vous révéler le gagnant de cette seconde édition !

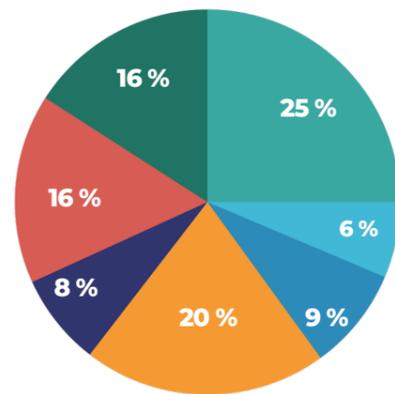
Avec 220 participations, la première place revient à ...

1. CHEMINEMENT PIÉTON À LA HARELLE

Aménagement du cheminement piéton le long de la Harelle afin de sécuriser les balades à pied jusqu'à l'Abbaye.



LA RÉPARTITION EN DÉTAILS :



- Aménagement du cheminement piéton le long de la Harelle**
- Verger communal**
- Station Cross Training**
- Parcours santé**
- Four à pain / barbecue**
- Street art - construction d'un mur pour taguer**
- Aire de jeux à l'Étang de la Cane**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le **9 juin 2024**, auront lieu les élections Européennes afin de choisir nos représentants au Parlement Européen (scrutin à un seul tour). Tous les électeurs sont invités à vérifier leur inscription sur la liste électorale de la commune (à la bonne adresse) :



www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE ou contacter **le service Élections**.

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **mercredi 1^{er} mai** pour une inscription en ligne ou **vendredi 3 mai** pour une inscription en mairie (formulaire papier). Vous pouvez également, dès à présent, faire établir une procuration de vote s'il ne vous est pas possible d'être présent le jour du scrutin :

www.maprocuration.gouv.fr

Puis validation en gendarmerie, muni d'une pièce d'identité.

Quel document présenter pour voter ? Une carte nationale d'identité, un passeport, un permis de conduire, une carte vitale avec photographie, par exemple. La carte d'identité et le passeport peuvent être présentés valides ou périmés depuis moins de 5 ans. La carte d'électeur n'est pas obligatoire et ne peut pas être présentée seule, pour voter.

La commune recherche des assesseurs et scrutateurs : si vous êtes intéressé(e) pour participer à la tenue des bureaux de vote ou au dépouillement le jour du scrutin, rendez-vous sur le site de la ville www.montfort-sur-meu.bzh - rubrique « Actualités », pour vous porter volontaire ou contactez le service Élections.

Plus d'infos : [service Élections / 02 99 09 00 17 / elections@montfort-sur-meu.bzh](mailto:service.Elections@montfort-sur-meu.bzh)

MONTFORT-SUR-MEU FÊTE LA NATURE LE 25 MAI PROCHAIN !

Ateliers, balades, animations... Venez célébrer la nature, pour la 4^e année consécutive ! Journée festive et de rencontre, c'est l'occasion de découvrir la nature de la ville autrement et de se sensibiliser à sa préservation. Rendez-vous au cœur du Parc Municipal, dans lequel vous pourrez découvrir la rose de Montfort ainsi que les arbres remarquables centenaires, la commune y proposera différents ateliers de 11h à 18h. Au programme : expositions, jeux, troc de plantes, grimpe aux arbres et même un escape game « tri des déchets » !

Plus d'infos : www.montfort-sur-meu.bzh / rubrique actualités

FÊTE DE LA NATURE

25 MAI 2024

PARC MUNICIPAL

À partir de 11h

POPULATIONS LÉGALES EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2024

Découvrez ci-dessous les données INSEE actualisées du recensement de la population montfortaise :

- Population municipale : 6 742
 - Population comptée à part* : 169
 - Population Totale = **6 911 habitants** (soit : - 6 habitants par rapport au 01/01/2023)
- *comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune. Plus d'infos : www.insee.fr/fr/statistiques/



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE : C'EST MAINTENANT.

La rentrée de septembre 2024 se prépare dès à présent à Montfort. Pour inscrire votre enfant à l'école publique, téléchargez la fiche d'inscription scolaire pour l'année 2024-2025 sur le site de la Ville. Les documents suivants vous seront demandés pour la nouvelle inscription : le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.

Plus d'infos : www.montfort-sur-meu.bzh / rubrique actualités / inscriptions-scolaires

FAISONS FLEURIR NOTRE VILLE !

500 sachets de graines seront distribués aux habitants, afin de faire pousser coquelicots et marguerites devant les façades, le long des trottoirs et aux pieds des arbres. À partir du **25 mai 2024**, des kits de plantation seront à retirer gratuitement à la médiathèque et à la mairie de Montfort-sur-Meu. Nos grands et petits artistes ont d'ailleurs personnalisé certains sachets ! En partenariat avec l'accueil de loisirs, les temps d'activités périscolaires et la Résidence Autonomie de l'Ourme. La première distribution aura lieu lors de la Fête de la Nature, un flyer explicatif accompagnera le sachet de graines. Sur ce dernier, vous pourrez retrouver la liste des variétés de plantes, sélectionnées par les équipes des espaces verts de la commune, un mélange de fleurs sauvages locales issues de l'agriculture biologique. Des conseils de plantation et d'entretien figureront aussi sur la note explicative. Le principe est de confier l'entretien des pieds de murs et leurs abords (20 cm à partir de la limite de propriété) aux habitants, afin que les agents des espaces verts se concentrent sur le désherbage des caniveaux et des bordures de trottoirs pour faciliter le ruissellement des eaux pluviales.

Plus d'infos : services.techniques@montfort-sur-meu.bzh 02 99 09 00 17



Bientôt, une touche portugaise s'installera à Montfort-sur-Meu.

C'est l'histoire d'un portugais passionné par la gastronomie, Victor Ribeiro, qui, après avoir débuté sa carrière dans la restauration, décide de réaliser son rêve en introduisant un petit morceau du Portugal dans notre région. Arrivé en France il y a 15 ans, Victor a toujours eu pour ambition de faire découvrir les délices culinaires de son pays d'origine. Ce projet, c'est aussi celui d'un couple, avec Alizé, originaire de Rennes et tout aussi éprise de cuisine que son compagnon. Ensemble, ils ont nourri ce projet avec amour et dévotion, ayant pour but de partager leur passion et leur héritage culinaire avec la communauté locale. Dès le **13 mai prochain**, *Origens* ouvrira ses portes pour vous faire découvrir une sélection de produits typiques et locaux du Portugal. Charcuterie artisanale, une variété de fromage, vins, porto authentique, morue salée, huile d'olive, poulets grillés, tapas, et bien sûr, la célèbre pasteis de nata seront au rendez-vous. Alizé et Victor souhaitent faire d'Origens bien plus qu'un simple lieu de vente de produits alimentaires. Vous pourrez découvrir un lieu de partage, de découverte et de convivialité, où chaque produit raconte une histoire et chaque plat évoque des souvenirs. Ils sont impatients de vous rencontrer et de vous accueillir prochainement. Les horaires d'ouverture ne sont pas encore bien définis mais vous pouvez déjà noter que la boutique sera ouverte en continu tous les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche (jusqu'à 13h et en soirée).



Origens, 1 rue de la Tannerie, 35160 Montfort-sur-Meu / Facebook : Origens.35 / Instagram : Origens_035

EN BREF

La cave Saint-Nicolas modifie ses horaires ! Dorénavant, vous pouvez les retrouver dès 15h le mardi, jusqu'au samedi 19h. Pour les plus connectés, il y a aussi du nouveau sur les réseaux sociaux, soyez curieux et allez faire un tour sur leurs pages Facebook et Instagram.

Nouveaux horaires :
Mardi : 15h-19h
Mercredi et jeudi : 10h30-13h et 14h-19h
Vendredi et samedi : 10h-13h et 14h-19h

Vente de l'ancien « M. Bricolage », rue de la Tannerie.

Sa rénovation va pouvoir débuter, 7 cellules commerciales y sont prévues (3 sont déjà commercialisées). 10 mois de travaux sont prévus.

La réno, les travaux... sans stress !

Véritable vitrine pour les artisans locaux, Brocéliande Courtage Travaux et Sigrid Architecture mettent à disposition leur savoir-faire au service de particuliers et de professionnels, pour des projets travaux, aménagement ou encore décoration. Jérôme Chérel (Brocéliande Courtage Travaux) et Sigrid Le Tallec (Sigrid Architecture), indépendants mais complémentaires pour vous proposer une offre clé en main. Entrepreneur depuis plusieurs années, Jérôme a saisi l'occasion d'avoir pignon sur rue en s'installant en plein centre-ville de Montfort-sur-Meu en novembre 2023. C'est dans une logique de mutualisation des forces et de complémentarité dans le travail que l'installation de Sigrid dans les locaux en janvier 2024 s'est réalisée. Depuis, ensemble ou séparément, ils vous proposent des projets complets avec la simplicité d'un seul interlocuteur pour la gestion de vos travaux. En effet, Sigrid et Jérôme sont à votre écoute pour répondre à vos besoins d'extension ou de rénovation,

le tout en s'appuyant sur un réseau d'artisans locaux. Le service est de qualité grâce à un suivi complet du projet (si vous le désirez), comprenant une première visite conseil, un temps de conception créative, une mise en relation avec les artisans et le suivi du chantier. Bien sûr, il est tout à fait possible de souscrire à tout ou partie de la formule, la proposition s'ajustera en fonction de vos besoins, que ça soit pour un estimatif global ou un devis plus précis. Bref, une véritable formule clé en main avec l'assurance du travail bien fait ! Pour en savoir davantage, n'hésitez pas à passer la porte ! Le 1^{er} déplacement (sur un rayon de 50 km) est gratuit.

Brocéliande Courtage Travaux - 06 78 74 86 92 / jerome.cherel@bc-travaux.fr
Sigrid Architecture - 06 51 47 26 66 / sigridarchitecture@icloud.com
19 rue Saint-Nicolas 35160 Montfort-sur-Meu



Montfort Terre de Jeux et de différences : le village Olympique.

Depuis plusieurs semaines, déjà, l'esprit de l'Olympisme a gagné la commune de Montfort-sur-Meu, labellisée Terre de Jeux. Les animations se poursuivent et le Village Olympique se prépare...



Depuis de nombreuses années, la ville de Montfort-sur-Meu déploie des initiatives pour démocratiser le sport en initiant les habitants à des pratiques sportives populaires et parfois méconnues. Le sport est un formidable vecteur de valeurs éducatives et sociales (goût de l'effort, persévérance, volonté de progresser, respect des autres, de soi et des règles...)

qui permet de rassembler toutes les générations autour de qualités telles que l'amitié, le respect et l'excellence. Utiliser la labellisation Terre de Jeux et les jeux paralympiques comme tremplin pour mettre en lumière la place du handicap et sensibiliser à la différence.

SAMEDI 15 JUIN

AU PROGRAMME :

Exhibitions, démonstrations et initiations autour des sports olympiques et paralympiques : la fête est annoncée.

S'essayer à : volley, boccia, parcours fauteuil, tennis fauteuil, handball.

En libre accès : mur d'escalade, parcours sportifs gonflables, jeux bretons...

Représentations : break dance, escrime (résidence de l'Ourme), tennis fauteuil, roller.

- # Implantation d'un mur d'escalade.
- # Démonstrations sur le skatepark.
- # Chorégraphie de Hip-Hop.
- # Découverte d'activités olympiques : kayak, escrime...
- # Ateliers menés par des jeunes en situation de handicap.
- # Interventions de médecins et sportifs autour du sport et de la santé.
- # Démonstration de parasports.
- # Débats sur la place du handicap dans le sport : « Vis ma vie de personne handicapée sportive ».
- # Exposition « vision du monde », mise en valeur de personnes en situation de handicap.



DIMANCHE 16 JUIN

FÊTES DES ECOLES

Spectacle des enfants sur 3 temps dans la journée. Stands de jeux et de restauration. Parcours gonflables. Organisation par les associations :

Récré actions
L'eau au Moulin
APEL Notre Dame

ET la participation des enseignants des écoles :

Moulin à Vent
Notre Dame
Pays Pourpré

ET Les animateurs TAP de la ville de Montfort-sur-Meu.

LES PARTENAIRES

Kdanse, Brocéli'hand, Jeux traditionnels du Pays de Montfort, Montfort Tennis de table, APF France handicap, Comité France Handicap, Clin d'oeil sur l'art, Roller Montfortais, centre equestre des 4 routes, Archers de Brocéliande, CKPB, Volley Club de la Cane, Brocéliand' Escrime...

ET AUSSI...

Jeu concours permettant de faire gagner des places pour les Jeux Paralympiques.
Exposition du travail des élèves dans la ville.



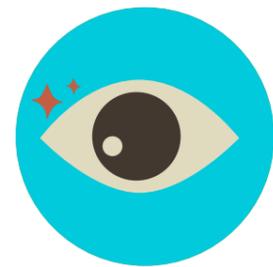
Budget municipal 2024 : on vous explique tout.

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année. Le budget primitif (BP) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par le Conseil Municipal tous les ans avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

COMPRENDRE LE BUDGET MUNICIPAL

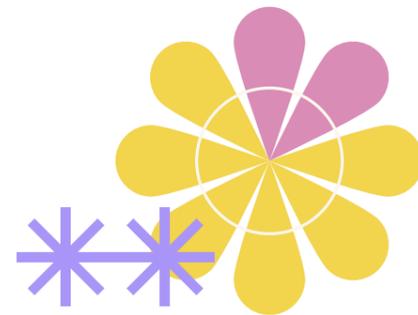
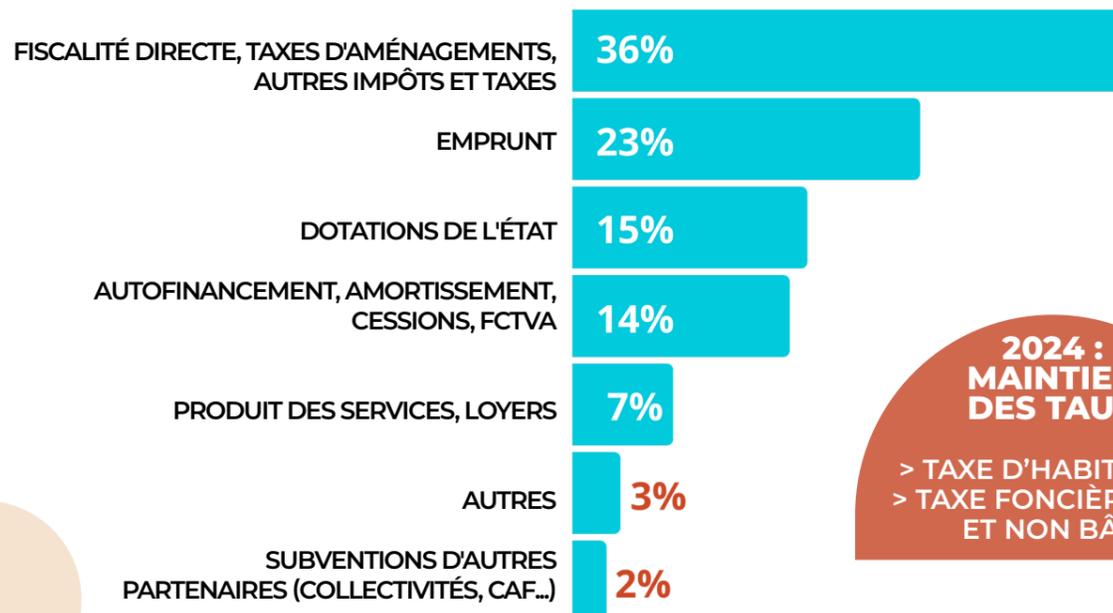
D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses).

- La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel, ...).
- La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou à enrichir le patrimoine de la collectivité.



COUP D'ŒIL RECETTES 2024

TOTAL : 13 215 000 €



2024 : MAINTIEN DES TAUX
 > TAXE D'HABITATION
 > TAXE FONCIÈRE BÂTI ET NON BÂTI

DÉPENSES 2024

TOTAL : 13 215 000 €

LA RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



DONT

LE MONTANT DE LA DETTE

855 000 €

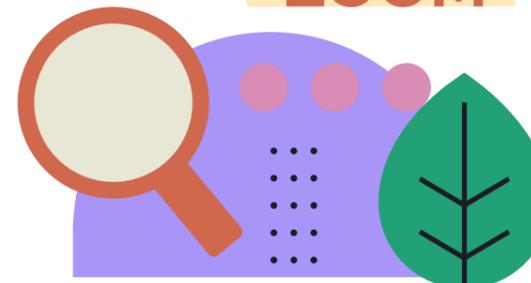
L'AMORTISSEMENT, LES RÉSERVES

3 222 000 €

LES MÉTIERS DE VOTRE SERVICE PUBLIC QUOTIDIEN



ZOOM



TOTAL 632 000 €



TRANSITION ÉCOLOGIQUE : IMPULSER, PROMOUVOIR ET AGIR !

La collectivité poursuit ses engagements et intègre une enveloppe budgétaire afin de continuer sa politique d'adaptation de la ville au changement climatique de demain. Cela passe, par exemple, par le remplacement des équipements vieillissants dans les différents bâtiments communaux ou encore par l'acquisition de nouveaux outils innovants.

PARTICIPATION AU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

11 000 €



TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES BÂTIMENTS PUBLICS

175 000 €

dont 110 000 € travaux de chauffage du Cossec



PROMOTION ET PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

184 000 €



ÉCLAIRAGE PUBLIC

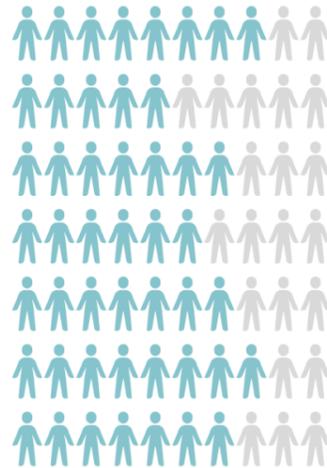
162 000 €

La qualité de l'eau en Brocéliande.

Depuis plus d'un an, la commission Eau-Agriculture-Alimentation-Biodiversité (EAAB) du Conseil de Développement du Pays de Brocéliande a réalisé un diagnostic du territoire autour de la question de l'eau. Les membres de la commission ont décidé de réaliser une enquête sur la qualité de l'eau auprès des habitants du pays. Celle-ci s'est déroulée de décembre 2022 à mi-mars 2023. Plus de 700 personnes y ont répondu.



ALORS QU'AVEZ-VOUS RÉPONDU ?



- 80%** des enquêtés boivent l'eau du robinet parce que c'est moins cher et plus écologique.
- 54%** ont confiance, mais 46% ont quand même des doutes sur sa qualité.
- 72%** ne connaissent pas le prix payé au m³.
- 64%** ne savent pas comment l'eau est traitée.
- 74%** estiment ne pas être assez informés sur la qualité de l'eau.
- 85%** des personnes interrogées expriment de l'inquiétude vis-à-vis de la présence de substances préoccupantes.
- 68%** demandent des actions pour réduire les pesticides.



PREMIÈRE CONCLUSION DE L'ENQUÊTE

Les habitants du pays boivent majoritairement de l'eau du robinet sans réellement en connaître le prix ni les traitements. Ils ont globalement une bonne perception de la qualité de l'eau, mais il y a une méconnaissance, quelques doutes et inquiétudes et un réel besoin d'informations. Les enquêtés souhaitent être mieux informés à tous les niveaux : habitants, communes et inter-communes, professionnels (agriculture, industrie, artisanat...).

DES PRÉCONISATIONS INSPIRÉES DE CETTE ENQUÊTE :

- Sensibiliser et accompagner des agriculteurs, entreprises, et particuliers, pour initier aux bonnes pratiques permettant d'améliorer la qualité de l'eau et de l'économiser.
- Sensibiliser et former le personnel municipal aux bonnes pratiques et à l'utilisation de produits respectueux de l'environnement.
- Répondre aux objectifs de la loi EGALIM en réalisant les quotas de produits Bios (20%) à intégrer dans les repas des cantines et en restauration collective.
- Contribuer au développement d'une agriculture respectueuse de la terre et de l'environnement, en particulier la bio.
- Protéger et restaurer les zones humides.
- Travailler au maintien et à la restauration des haies.
- Anticiper la loi autour du ZAN (Zéro Artificialisation Net) dès aujourd'hui.

Impulser une transition écologique vertueuse vers une meilleure qualité de l'eau portée par tous, citoyens et collectivités.



POUR EN SAVOIR PLUS :
 Consulter les résultats complets de l'enquête sur le site du Pays de Brocéliande : www.pays-broceliande.bzh
CONTACT :
conseil.developpement@pays-broceliande.bzh



La ZAC Bromedou évolue.

Un dossier de concertation sur les évolutions du projet d'aménagement vous a été présenté dernièrement, découvrez les changements proposés par la collectivité.

HISTORIQUE DU PROJET

- 2017 : Début du projet.
- 2020 : Approbation du dossier de création de la ZAC avec concertation préalable.
- 2021 : Loi Climat et Résilience.
- 2024 : Procédure de modification du dossier de création avec concertation préalable.**
- 2025 : Choix d'un aménageur privé.
- 2025 - 2026 : Dossier de réalisation : précise le programme des équipements publics, les modalités de financements, le calendrier de l'opération...
- 2028 : Début de commercialisation.



Qu'est-ce qu'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) ?

Une zone d'aménagement concerté est une zone à l'intérieur de laquelle la commune décide de réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains. Elle permet l'élaboration d'un projet urbain, en concertation avec la population locale concernée, et la conduite d'une opération d'aménagement combinant l'acquisition des terrains et leur aménagement ainsi que la réalisation d'équipements publics et de constructions, en partenariat avec d'autres acteurs de l'aménagement.

Elle résulte d'une volonté politique d'impulser un projet d'aménagement maîtrisé dans le temps et dans l'espace.

Des évolutions réglementaires à intégrer :

Prendre en compte l'objectif de « zéro artificialisation nette »

La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets définit un ensemble de mesures visant à limiter l'impact des activités humaines sur l'environnement et à accompagner l'adaptation aux changements apportés par le dérèglement climatique. Dans cette loi, le « ZAN » fixe l'objectif de ne plus artificialiser d'espaces naturels ou agricoles en 2050.

Pour cela, un calendrier est établi pour permettre un changement progressif des pratiques avec :

- Pour la période 2020-2030 : réduction de 50% de la consommation foncière par rapport à la période 2011-2021. Exemple fictif : si 10 hectares ont été consommés entre 2011 et 2020, une enveloppe de 5 hectares sera consommable.
- Puis poursuite de cette réduction jusqu'à atteindre progressivement « zéro artificialisation » en 2050. Pour une surface artificialisée (altération durable de la qualité des sols), une surface équivalente devra être renaturée.

Un phasage de réalisation établi par le PLUi-h

Au Plan Local d'Urbanisme de Montfort-sur-Meu a succédé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat de Montfort Communauté le 25 mars 2021. Le nouveau PLUi-h établit de nouveaux objectifs pour l'aménagement du territoire, notamment privilégier les opérations de renouvellement urbain et densifier les opérations résidentielles. Le PLUi-h fixe un objectif de 800 nouveaux logements pour la ville de Montfort entre 2020 et 2030.

Considérant les enjeux de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation des sols d'une part et la priorité donnée aux projets de renouvellement urbain, la municipalité a décidé d'engager une modification du dossier de création de la ZAC de Bromedou afin de décliner ces objectifs dans la définition du projet.



La modification de ce dossier vise également à appliquer les objectifs de la municipalité définis dans le Plan-Guide d'Aménagement Urbain adopté par le Conseil Municipal en décembre 2023.

LE PROJET DE MODIFICATION

Rappel des principales caractéristiques du dossier de création de la ZAC de Bromedou par l'ancienne équipe municipale :

- > Cette opération devait se développer sur un périmètre de 21 hectares.
- > Un programme d'environ 360 logements (100 logements en secteur nord et 259 logements dans le secteur sud).
- > Au moins 20% de logements sociaux et 35% de logement collectifs et intermédiaires.
- > Construction progressive sur une période de 10 ans (2021-2031).

> Vers la modification

Préserver et mettre en valeur les qualités du site

Les études approfondies menées pour réaliser l'étude d'impact du dossier de création ont exploré les caractéristiques du site à prendre en considération pour son aménagement. Le projet de modification s'inscrit en continuité avec les engagements établis dans l'étude d'impact pour la préservation et la mise en valeur des milieux naturels existants.

Considérant l'abandon de la zone Nord par l'équipe actuelle, l'étude pour la modification se concentre sur le secteur sud de la ZAC. Ce secteur est composé actuellement de différents champs et prairies bordés de linéaires de haies bocagères ou d'arbres fruitiers et d'une parcelle de verger.

Le site présente donc 4,5 hectares de surfaces à préserver au titre de leurs qualités paysagères et environnementales.

Adapter le programme au regard des objectifs définis par la collectivité

> Réaliser une opération d'au moins 30 logements/ha : le dossier de création fixe une densité minimale de 25 logements à l'hectare. Compte tenu de la réduction de la surface cessible et des objectifs de création de logements établis pour la ville de Montfort-sur-Meu, l'objectif porté par la modification du dossier de création est de prévoir un programme permettant d'envisager un aménagement en 2 tranches (une tranche ferme et une tranche conditionnelle) dont la première tranche permettrait d'accueillir 160 logements.

> Diversifier les typologies de logements : le programme sera à réaliser sous des formes diversifiées de logements : appartements en collectifs, maisons individuelles vendues clés en main ou terrain à bâtir. Afin d'élargir les qualités de l'offre auprès des futurs habitants, la ZAC doit également s'adapter aux différents modes de construction des logements, des formes traditionnelles aux formes moins répandues : habitat participatif, auto-construction, tiny-house, hameau léger... Cette diversité doit à la fois permettre de proposer des modalités d'acquisition facilitée pour les petits budgets, mais également de diversifier les ambiances et les cadres de vie à l'intérieur du quartier.



* Illustration : Mascobado 21 logements dont 5 locatifs aidés

> Assurer la proximité d'espaces naturels et/ou conviviaux à chaque habitation : afin de proposer un cadre de vie agréable, la réalisation du programme de logements est à concevoir en lien avec les espaces communs, publics à aménager pour assurer la qualité des vues depuis chaque habitation et la proximité de chaque logement à des espaces naturels et de rencontre par la création de placettes, jardins partagés, etc.

> Inscrire la réalisation du quartier dans une démarche de transition écologique : maintenir la biodiversité du site ; développer les cheminements doux ; créer des aménagements permettant une gestion économe de la ressource en eau ; limiter les émissions de gaz à effet de serre.

L'ACCENT EST MIS SUR LES CHEMINEMENTS DOUX

Un maillage de cheminements doux et utiles au quotidien sera créé pour relier rapidement les axes structurants de la commune. Il s'agit également de rendre prioritaire la traversée piétons / cycles par le traitement des intersections (changement de revêtement, rétrécissement de la voie...).



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

CE QUI EST MAINTENU :

- > Les linéaires bocagers existants.
- > Le verger ainsi qu'un espace supplémentaire.
- > Le maillage de chemins doux.

CE QUI EST MODIFIÉ :

- > Les accès : depuis la RD et depuis le lotissement de la Cotelais.
- > Le développement des continuités écologiques et la limitation des traversées des haies.
- > Le principe de répartition des différentes typologies de logements dans chaque séquence.
- > L'aménagement de plusieurs places et placettes dans chaque secteur.



Cette opération pourrait développer à très long terme, sous réserve de réaliser les 2 tranches, sur un périmètre d'environ 15,4 hectares dont 11 urbanisables, un programme d'une densité minimale de 30 logements par hectares soit environ 330 logements dont :

- 🏠 au moins 20% de logements sociaux.
- 🏠 au moins 10% de logements en accession abordable.

Le programme développera des typologies variées :

- 🏢 50% minimum de logements seront réalisés sous forme de collectifs.
- 🚀 10% du programme minimum sera dédié à l'accueil de projets novateurs, soit parce qu'ils développent des modes constructifs écologiques, aux impacts limités sur l'environnement (hameau léger, éco-construction à fort taux de recours aux matériaux biosourcés), soit qu'ils facilitent la mutualisation de services ou d'espaces communs (habitat participatif, îlot jardin).



MONTFORT POUR VOUS AVEC VOUS

Notre système de santé se dégrade et est en danger. Le monde de la santé va changer. Avec des départs de médecins, des spécialités manquantes sur le territoire ou qui fuient vers les grandes villes, un cabinet de radiologie fermé et peu de perspectives d'installations dans le domaine médical, la maison de santé tarde à ouvrir et se fait toujours attendre. Cette maison de santé qui a son plus grand intérêt, il y a déjà plusieurs années, pour l'attractivité de la ville et pour dynamiser le secteur de la santé avec nous l'espérons, l'arrivée de nouveaux praticiens, est cruciale pour l'avenir de notre territoire qui connaît

une désertification et une surcharge dans les cabinets actuels. Nous voyons pourtant dans les villes avoisinantes des maisons de santé ouvrir avec des délais maîtrisés et Montfort est dans l'aboutissement d'un projet de presque 10 ans. Les finances de la ville sont saines et optimistes et il est urgent de définir un programme d'aménagement du centre-ville, de repenser les voies de circulation qui se dégradent de jour en jour et deviennent dangereuses, d'offrir une mobilité partagée et sécurisée. C'est un projet qui lui aussi tarde mais qui est pourtant nécessaire avec des aménagements plus sécurisés

de notre centre-ville. La qualité de vie d'une ville se caractérise par le dynamisme de la fluidité de la circulation, de la réfection des voies, de la cohérence entre le centre-ville et les entrées de ville qui sont la porte d'entrée de notre commune. Ces aménagements doivent permettre une mise en avant du patrimoine et donner une vraie identité de ville où il fait bon vivre et où on aurait envie de vivre lorsqu'on est juste de passage. Pour qu'une ville avance, il faut une vision claire et définie sur le développement de la ville avec des projets structurants.
V.HUET

L'ÉNERGIE DU COLLECTIF

Bonjour chers citoyens de Montfort, bienvenue dans votre bulletin météo politique. Nous assistons depuis le début du mandat à un phénomène inhabituel : un immobilisme persistant de l'équipe municipale avec des rafales violentes d'inaction, laissant planer un sentiment de stagnation sur la ville ; un ciel politique donc couvert et un ressenti frais. Le radar politique ne montre aucun signe de changement imminent. La proposition de budget 2024 de la ville atteste cette prévision. A deux ans des prochaines élections, des signes de changement sont malheureusement inenvisageables.

Analyse de la situation concernant l'équipe municipale :
 • Immobilisme politique : le baromètre de la réalisation concrète de projets peine à dépasser le statu quo. Les élus de la majorité réfléchissent encore et encore.
 • Manque de proximité avec les habitants : une démarche participative qui se résume uniquement à un budget participatif et un groupe de travail restreint sur le plan de circulation du centre-ville.
 • Écologie en surface : vélo, plantation, potager en ville, voici un résumé de l'action écologique de la ville de Montfort. Au budget 2024, la ville

affiche pour la transition écologique péniblement 33 000 euros ! Ce qui représente 0.25% des dépenses de la ville.
 • Absence de vision prospective : le radar de la vision à long terme est désespérément obscurci. Sans une feuille de route claire pour l'aménagement et le développement de notre ville, nous risquons de naviguer à vue, sans cap ni boussole. Les élus de notre groupe restent vigilants et engagés pour faire entendre vos voix.
 D. DAVID, T. TILLARD, M. SEMPEY, D. THIRION, R. PARTHENAY

PARTAGEONS NOS FORCES : INVENTONS DEMAIN !

Après un mandat de gestion des affaires courantes entre 2014 et 2020, assumé comme tel par la municipalité précédente, donc sans réel investissement après ceux, somptueux, réalisés au cours du précédent mandat, nous nous retrouvons devant un chantier immense, avec une voirie et un patrimoine bâti privés d'entretien pendant de longues années. Nos premières actions ont dû se consacrer à l'implantation des centres de dépistage et de vaccination, liée à la crise COVID, dont l'impact a été considérable sur le fonctionnement des services et a provoqué des retards supplémentaires dans de nombreux domaines. Nous avons fait face à des chantiers devenus obligatoires et urgents : la Tour

du Papegaut (plus d'1M€ de travaux programmés), des écoles vieillissantes qui n'ont pas été rénovées et ont eu besoin de lourds investissements dont ceux réalisés à l'école du Moulin à Vent (1 M€), des équipements administratifs, sportifs et culturels dont les installations de chauffage lâchent les unes après les autres (0,1M€), des verrières et toitures des salles du Confluent ou de l'Avant-Scène non étanches qui ont dû faire l'objet de multiples reprises (0,4M€), des rues, trottoirs et parkings insuffisamment entretenus, un éclairage public qui n'est plus adapté et dont les pannes sur les armoires de commandes s'enchaînent, des réseaux d'assainissement qui fuient (exemple du quartier de l'ancienne place des Halles).

Nous avons donc fait face à tous ces impératifs pour rattraper les négligences et améliorer le quotidien des montfortais et montfortaises. Ce n'est pas du « spectaculaire » et cela ne peut se faire intégralement en si peu de temps ni dans un contexte où la situation économique et financière ne s'arrête pas aux portes de notre ville. Pour autant notre motivation est intacte pour continuer d'avancer avec un budget d'investissement qui prépare l'avenir. Ainsi rien que pour la transition écologique, nous allons engager pas moins de 632 000€ d'investissements en faveur de la lutte contre le changement climatique, des mobilités, de l'alimentation durable, de l'énergie ou de la préservation des espaces naturels.

Restauration de la tour du Papegaut

Projet culturel et accessibilité repensée, la Tour aura bientôt de quoi charmer de nombreux nouveaux visiteurs ! Un véritable atout pour le patrimoine montfortais et le rayonnement de la commune.

UNE RESTAURATION ACCOMPAGÉE D'UN PROJET CULTUREL

Un long chantier de restauration se profile pour ce Monument Historique emblématique. En plus des lourds travaux de consolidation et de restauration du bâti (maçonnerie, toiture, électricité, chauffage, ventilation...), ce chantier vise à donner une nouvelle vie au site. De nouveaux aménagements d'accès et un projet culturel sont programmés pour faire vivre le lieu.



ACCÈS RÉAMÉNAGÉS ET ADAPTÉS

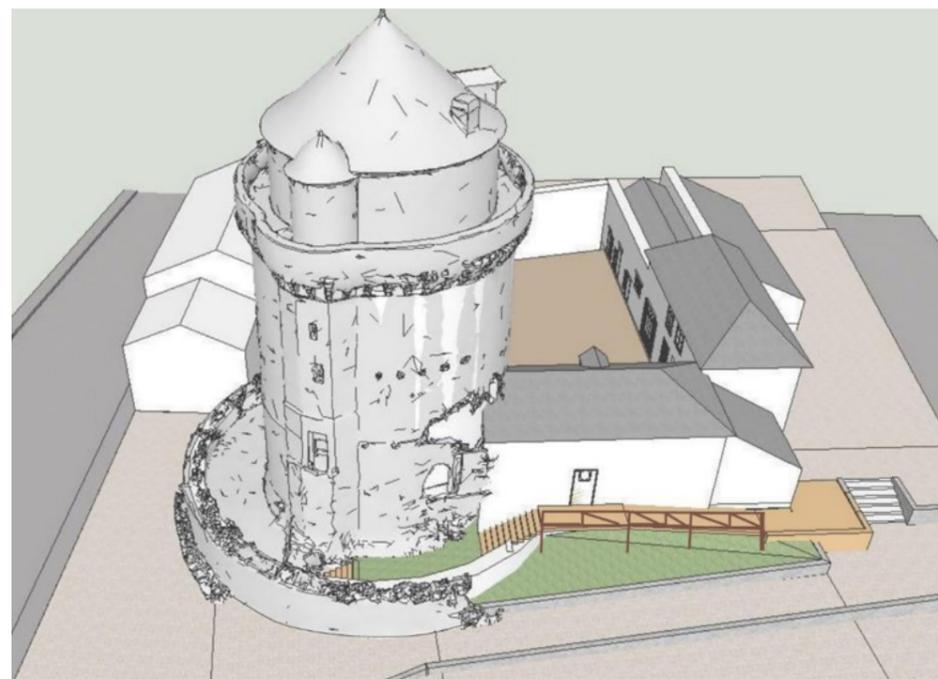
Pour pouvoir accueillir plus de monde (le site est actuellement limité à 19 personnes) et pour permettre l'accès en rez-de-chaussée aux personnes à mobilité réduite, une nouvelle ouverture sera pratiquée du côté de la rue du Château. Une passerelle sera adjointe au bâtiment le long de cette rue, permettant de faire le tour du site en rez-de-chaussée. Le cabinet d'architecture du Patrimoine Baizeau, en charge du projet, a proposé plusieurs scénarios à la commune pour aboutir à cette formule.

À terme, les six niveaux de la tour seront aménagés en espace d'expositions, modulables en fonction des projets développés. L'idée générale est de pouvoir renouveler régulièrement les expositions, afin de permettre aux montfortais et aux visiteurs de découvrir une large palette d'expositions patrimoniales, artistiques et culturelles. En rez-de-chaussée, un espace d'accueil, de travail et de médiation pour les groupes sera aménagé, donnant également accès à la cour intérieure du site.

UN PROJET CULTUREL HYBRIDE

La commune dispose de richesses patrimoniales à valoriser (collections « Musée de France » liées à l'histoire de la cité, nombreuses collections de photographies anciennes et contemporaines, label « Petite Cité de Caractère »...). Pour faire vivre ces collections, des artistes seront invités à travailler et à exposer dans des salles dédiées. Le Comité des usagers constitué pour la réflexion sur le devenir du site a également émis l'idée que des espaces soient dédiés aux productions des habitants, des associations. La modularité des espaces envisagés permettra de prévoir ces expositions et manifestations.

Ce projet culturel est en cours de validation par les services du ministère de la Culture et les différents partenaires culturels et financiers du projet. Le permis de construire nécessaire à ces travaux doit être prochainement validé par l'architecte des Bâtiments de France. La consultation des entreprises pourra alors être engagée, suivie rapidement par le début des travaux, qui devraient démarrer fin 2024.



AGENDA

AVRIL - JUIN 2024

AVRIL

DU 11 AVRIL AU 18 MAI 16H A 18H

Exposition de l'EESAB

ART

GALERIE QUICONCE



JEU. 18 | 20H30

Chez Dionysos

THÉÂTRE D'OBJETS

L'AVANT-SCÈNE



MAI

DIM. 26 | 16H & LUN. 27 | 10H

Sans queue ni tête

CONTE DÉAMBULATOIRE ET MUSICAL

ÉTANG DE LA CANE



VEN. 31 | 17H A 22H

Only you

MUSIQUE

PLACE DE LA GARE



VEN. 31 MAI AU MER. 4 SEPT 16H A 18H

Expo Anna holveck

ART

GALERIE QUICONCE



P.18

SORTIR

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES ÉVÈNEMENTS SUR :
WWW.MONTFORT-SUR-MEU.BZH

1^{ER} MAI

COURSE DU MUGUET
5 courses au programme.

9 AU

LES ÉQUISPORTS
Rendez-vous pour la grande fête du cheval.
Jumping international du 9 au 12 mai.
Spectacle équestre le 11 mai à 20h30.

12 MAI

18 AU

FESTIVAL DE BASKET
Le festival de basket de Montfort-sur-Meu est de retour.

25 MAI

25 MAI

FÊTE DE LA NATURE
Venez prendre l'air et célébrer la nature au Parc Municipal. De nombreuses animations vous y attendent !



Montfort
sport !

20
TERRE
DE JEUX
24

MONTFORT, TERRE DE JEUX ET DE DIFFÉRENCES

VENDREDI 19 AVRIL - 20H À 00H
NUIT OLYMPIQUE

Gratuit, Tout Public - Salle du Cosoc
Pot de l'amitié proposé dès 19h30.
En lien avec l'association Montfort Tennis de Table et le comité départemental Handisport.

DIMANCHE 26 MAI - À PARTIR DE 8H
PARCOURS DEFICIENT VISUEL

Dans le cadre du Relais Nature. Gratuit, Tout Public - Piste d'Athlétisme. En lien avec le comité départemental Handisport.

VILLAGE OLYMPIQUE SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN

Exhibitions, démonstrations et initiations autour des sports olympiques et paralympiques

S'essayer à : Volley, boccia, parcours fauteuil, tennis fauteuil, handball.
En libre accès : mur d'escalade, parcours sportifs gonflables, jeux bretons...

Représentations : break dance, escrime (résidence de l'Ourme), tennis fauteuil, roller.

FÊTES DES ÉCOLES

Spectacle des enfants sur 3 temps dans la journée. Stands de jeux et de restauration, parcours gonflables...



Avis aux associations, il est désormais possible de diffuser vos informations sur les panneaux lumineux. Pour cela, rien de plus simple, remplissez le formulaire en ligne qui se trouve dans la rubrique : « **Services en ligne** » du site de la ville.

C'EST MONTFORT !

Bienvenue dans votre nouvelle rubrique **C'est Montfort !** dédiée à l'histoire de votre ville.
Aujourd'hui, nous vous proposons la découverte du nouveau Monument Historique de la commune : la sculpture de la chapelle Saint-Joseph intitulée « La Mort de Saint-Joseph ».

Classé au titre du mobilier Monument Historique.

Depuis plusieurs mois, la commune avait sollicité l'inscription du groupe sculpté de la chapelle Saint-Joseph, œuvre supposée de Jean-Marie Valentin fortement dégradée, au titre des antiquités/objets d'art protégés du département. C'est en fin d'année 2023, que la commune a reçu l'avis préfectoral qui le classe au titre du mobilier Monument Historique.

Projet retenu pour le concours du Plus Grand Musée de France.

En partenariat avec la fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français et la Région Bretagne, une campagne en faveur du patrimoine mobilier intitulée « Les lycéens à la découverte du Plus Grand Musée de France » est mise en place. Les objectifs de cette campagne sont multiples :

- Permettre une vraie réappropriation de l'art par la jeunesse, via une démarche participative et leur permettre d'en profiter avec plaisir.
- Protéger les richesses d'art et d'architecture, et assurer leur transmission aux générations futures.
- Renforcer les liens qui unissent les citoyens au territoire.
- Faire mieux comprendre les problématiques de conservation du patrimoine.

Dans ce cadre, une classe de Seconde du lycée René Cassin à Montfort-sur-Meu a été dotée d'un mécénat de 10 000 euros par la Région Bretagne.



Plusieurs œuvres en péril se situant sur leur territoire ont été présélectionnées :

- Un groupe sculpté de *La Mort de saint Joseph* (Montfort-sur-Meu).
- Des *fonts baptismaux* du XIV^e siècle (La Baussaine).
- Un *tabernacle Louis XVI* (Langouët).
- Une huile sur toile du *Sacrifice d'Abraham* (Saint-Maugan).

Au cours de l'année, ils partiront à la découverte de ces œuvres et devront travailler dessus, avant de voter au printemps prochain pour celle qu'ils auront préférée. L'œuvre qui obtiendra le plus de voix bénéficiera de l'enveloppe de 10 000 euros pour sa restauration.

Que la meilleure gagne !



ÉTAT CIVIL DEPUIS JANVIER 2024

Registre des naissances :

8 reconnaissances.

11 naissances hors commune (petits Montfortais nés à Rennes ou Saint-Grégoire).

1 naissance sur la commune

Registre des décès :

39 décès sur la commune.

5 décès de Montfortais en dehors de la commune.

Registre des mariages :

2 mariages célébrés sur la commune.

Depuis le début 2024, c'est déjà plus de 600 demandes de titres enregistrées :

425 demandes cartes nationale d'identité
238 demandes de passeports



P.19

FÊTE DE LA NATURE



25 MAI 2024

PARC MUNICIPAL

À partir de 11h



MONTFORT
NATURE

Montfort
sur Meu
terre d'éveil